



DOSSIER D'INSCRIPTION



ECOLE DE MUSIQUE

ANNEE 2022/2023

Un dossier par élève

1. CURSUS D'ENSEIGNEMENT

Eveil musical <i>(de 3 à 6 ans)</i>			
FM 1ère année ou Parcours découverte <i>(à partir de 7 ans)</i>			
FM 2ème année	Instrument 1ère année		
FM 3ème année	Instrument 2ème année	Classe d'orchestre	
FM 4ème année <i>Examen de fin de 1^{er} cycle</i>	Instrument 3ème année		
FM 5ème année	Instrument 4ème année <i>Examen de fin de 1^{er} cycle</i>		
FM 6ème année	Instrument 5ème année	Orchestre d'Harmonie	
FM 7ème année	Instrument 6ème année		
FM 8ème année <i>Brevet d'Etude Musicale</i>	Instrument 7ème année		
	Instrument 8ème année <i>Brevet d'Etude Musicale</i>		

Les professeurs ou le directeur de l'école de musique pourront conseiller les élèves souhaitant poursuivre leurs études musicales ou instrumentales.

L'ensemble du cursus d'enseignement se déroule au 245 avenue du coteau – 74130 BONNEVILLE.

2. LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

- Dossier d'inscription
- Attestation sur l'honneur
- Fiche sanitaire et d'urgence
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Justificatif de domicile
- Paiement des cours

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

3. TARIFS 2022-2023

Cours	Durée des cours	Tarif Intra Ecole		Tarif extérieur Ecole	Tarif Harmonie
		Bonneville – Ayze	Vougy		
Adhésion annuelle		45€			
Eveil musical (de 3 à 6 ans)	45min	50€ / trim		65€ / trim	
Formation musicale à partir de 7 ans - 1 ^{ère} année	1h	90 € / trim	65€ / trim	110€ / trim	
Formation musicale + option découverte instrumentale à compter de novembre 1 ^{ère} année	1h + 30 min	120€ / trim		160€ / trim	

A partir de la 2^{ème} année de formation musicale, l'élève commence la formation instrumentale

Formation musicale (1h) + 1^{ère} année d'instrument	30min	150 € / trim	195€ / trim	
	45min	195€ / trim	250€ / trim	
Formation musicale (1h) + Instrument + orchestres à partir de la 2^{ème} année d'instrument	30min	150 € / trim	195€ / trim	
	45min	195€ / trim	250€ / trim	
Formation musicale (1h) + Instrument sans participation aux orchestres	30min	300€ / trim	390€ / trim	
	45min	400€ / trim	490€ / trim	
Formation musicale (1h) + piano	30min	220€ / trim	270€ / trim	
	45min	320€ / trim	370€ / trim	

Instrument seul <i>Avec participation aux orchestres</i>	30min			120 € / trim
	45min			140€ / trim
Instrument seul <i>Sans participation aux orchestres</i>	30min	300€ / trim	390€ / trim	
	45min	400€ / trim	490€ / trim	
Piano seul	30min	220€ / trim	270€ / trim	
	45min	320€ / trim	370€ / trim	

Location d'instrument (4 trimestres par saison)		60 € / trim	gratuité	60€ / trim	
Caution annuelle pour la location		600€ / an		600€ / an	

Une réduction de 15% est accordée à partir du 2^{ème} membre de la famille.

Attention : Concernant les orchestres, toute absence jugée trop fréquente par le chef d'orchestre entrainera une réévaluation du tarif appliqué !

4. IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

ELÈVE

NOM :	
PRÉNOM :	
DATE DE NAISSANCE :	
LIEU DE NAISSANCE :	
NIVEAU SCOLAIRE :	

Pour les majeurs :

ADRESSE POSTALE :	
TÉLÉPHONE :	
EMAIL :	

5. IDENTIFICATION DES REPRESENTANTS LEGAUX

	PARENT 1	PARENT 2
NOM		
PRÉNOM		
Situation (entourer la bonne mention)	Célibataire – Marié(e) - Divorcé(e) – Pacsé(e) – Union libre – Veuf/Veuve	Célibataire – Marié(e) - Divorcé(e) – Pacsé(e) – Union libre – Veuf/Veuve
ADRESSE		
CP / VILLE		
TÉLÉPHONE MOBILE / PRO		
EMAIL		

6. INSCRIPTION COURS

Eveil Musical	Formation Musicale	Formation Instrument	Classe d'orchestre	Orchestre d'harmonie
<input type="checkbox"/>	Niveau :	Niveau :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> Option découverte instrumentale	Instrument (à entourer) : Flûte – Clarinette – Trompette – Trombone – Tuba-Euphonium - Cor – Saxophone – Piano – Hautbois – Batterie-percussion		

Si un autre membre de la famille est inscrit, merci de nous indiquer son nom et prénom afin d'appliquer les 15% de remise :

7. LOCATION D'INSTRUMENT

Un prêt d'instrument sera éventuellement possible selon la disponibilité et le parc instrumental de l'école.

L'instrument est fourni révisé et en parfait état de fonctionnement.

L'entretien de l'instrument (réparations ou dégradations) sera à la charge du loueur.

Une attestation de remise en état de l'instrument doit être fournie lors de la restitution.

Une assurance personnelle est vivement conseillée.

La location est payable sur 4 trimestres.

Tout trimestre de location commencé est dû en totalité.

Une option d'achat de l'instrument peut vous être proposée, pour cela prenez rendez-vous avec le directeur de l'école de musique.

Une caution destinée à couvrir d'éventuelles détériorations sera demandée pour toute location d'instrument appartenant à l'école de musique.

Cette caution devra être remise lors du prêt contre une attestation.

Je n'ai pas d'instrument, je souhaite louer un instrument de l'école de musique :

Flûte Clarinette Trompette Trombone Tuba Euphonium Cor Saxophone

Hautbois

Je souhaite être conseillé pour l'achat d'un instrument :

8. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom/prénom)

agissant en tant que représentant légal de (nom/prénom)

- Autorise l'association « Harmonie Intercommunale Bonneville-Ayze-Vougy » à photographier, filmer et enregistrer l'élève dans le cadre des différents événements publics ou privés que l'association organise. J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de l'image de l'élève dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association,
- En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'association « Harmonie Intercommunale Bonneville-Ayze-Vougy » qui trouverait son origine dans l'exploitation de l'image de l'élève dans le cadre précité,
- Autorise l'utilisation de l'adresse email de l'élève ainsi que celle du responsable légal pour l'envoi d'informations concernant l'école de musique et l'Harmonie Intercommunale Bonneville-Ayze-Vougy.
- Autorise une hospitalisation d'urgence si mon état de santé le nécessite. (Pour les mineurs se référer à la fiche sanitaire et d'urgence).

Pour les mineurs :

Sortie des cours (Rayer les mentions inutiles)

- Autorise l'élève (nom/prénom de l'élève).....à sortir seul de l'école de musique.
- M'engage à récupérer mon enfant auprès de son professeur
- Autorise, (nom / prénom/ téléphone) à récupérer mon enfant auprès de son professeur (*la carte d'identité pourra être demandée*) :
 -
 -
 -
 -

En cas de changement, merci de prévenir le professeur à l'avance.

À, le

Signature du responsable légal, précédée de la mention « lu et approuvé » :

9. FICHE SANITAIRE ET D'URGENCE (pour les mineurs)

Cette fiche est destinée à être transmise aux personnels de santé (médecins, pompiers) en cas d'urgence.

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :/...../.....

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....

Nom, adresse et numéro de téléphone du médecin traitant :

.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

.....

N° et adresse de l'assurance :

.....

En cas d'accident ou malaise aigu, le professeur ou le directeur de l'école de musique appellent le SAMU : 15.

Ils s'efforcent de prévenir la famille par les moyens les plus rapides suivants :

1. N° de téléphone du domicile :

2. N° de portable parent 1 (perso/pro) :

3. N° de portable parent 2 (perso/pro) :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

En cas d'urgence, j'autorise l'hospitalisation de l'élève si son état de santé le nécessite.

Renseignements médicaux concernant l'enfant :

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique (DT Polio) :/...../.....

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Difficultés de santé à signaler et recommandations particulières que vous jugerez utiles de porter à notre connaissance (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre) :

.....

.....

Je soussigné(e)

certifie exacts les renseignements figurant sur cette fiche sanitaire et d'urgence, m'engage à signaler tout changement le plus rapidement possible et autorise les responsables de l'école de musique de l'Harmonie Intercommunale Bonneville-Ayze-Vougy à prendre toutes les mesures médicales ou chirurgicales reconnues nécessaires.

Fait à, le

Signature,

10. PAIEMENT DES COURS

Je remets avec le présent dossier d'inscription un chèque pour l'adhésion annuelle d'un montant de€ - Banque : – N° de chèque :

Nous rappelons que tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Pour les dossiers acceptés, une facture vous sera transmise ultérieurement.

L'ensemble des règlements pour la saison sera demandé en début d'année.

Le paiement pourra se faire par espèce ou par chèque à l'ordre HIBAV.

Les pass'culture sont acceptés.

Les encaissements se feront par trimestre soit début octobre, début janvier, début avril et début juillet pour les locations.

En cas d'abandon, les règlements non encaissés ne seront restitués qu'en cas de force majeure (maladie, mutation, perte d'emploi, déménagement, etc...).

11. CONTACT DE L'ASSOCIATION

Présidente de l'association :

Stéphanie MENOUD – president.hibav74@gmail.com

Directeur de l'école de musique :

Sylvain MANOUKIAN – ecole.hibav@gmail.com – 06 08 48 96 65

Directeur des orchestres :

Baptiste BERLAUD – orchestre.hibav@gmail.com

Trésorier :

Philippe DELVAL – tresorerie.hibav@gmail.com



Merci de votre inscription
Nous vous souhaitons une belle année musicale !!!

